

## Conseil syndical Séance du 13 avril 2021

---

Date de convocation : le 8 avril 2021

---

Date de convocation : 08/04/2021

Nombre de délégués : 32

Nombre de présents : 8

Nombre de pouvoirs : 1

Pouvoirs :

Anne PERRIN-LOUVRIER : pouvoir à Luc  
JOLIET

Le Conseil syndical a été convoqué le 30 mars 2021. Faute de quorum, la séance n'a pas pu se tenir.

Le 13 avril 2021, le Conseil syndical s'est réuni au siège, 40 avenue du Drapeau 2100 Dijon, sous la présidence de Jean-Patrick MASSON, sans conditions de quorum.

Président de séance : Jean-Patrick MASSON

Secrétaire de séance : Céline TONOT

---

### Etaient présents

Nicolas BOURNY

Luc JOLIET

Patricia GOURMAND

Gérard HERMANN

Jean-Louis MAILLOT

Jean-Patrick MASSON

Denis MYOTTE

Céline TONOT

---

### Etaient absents excusés

Huges ANTOINE - Bruno MALESSIEU - Anne-Dominique CHIPON-JEANNELLE - Jean-Pierre PERROT - Christophe DEQUESNE - Laurent STREIBIG - Jean-François MICHEL - Benoît FRANET - Christian MARCHISET - Jean-Luc SOLLER - Géraldine MEUZARD - Elisabeth JEANNIN - Christophe POULLEAU - Dominique DUGIED - Laurent FAIVRE - Anne-Marie BAZEROLLE - Camille COL - Pierre PRIBETICH - Didier RELOT - Philippe LEMANCEAU - Massar N'DIAYE - Anne PERRIN-LOUVRIER (pouvoir à Luc JOLIET) - Kildine BATAILLE -

---

**Objet : Compte de gestion – année 2020 – adoption**

---

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à réaliser et l'état de restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil syndical décide, à l'unanimité, de :**

- Constaté la conformité des résultats budgétaires qui apparaissent au Compte de Gestion avec ceux qui ressortent du Compte Administratif 2020,
- Déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par Monsieur le Trésorier, visé et certifié exact en ses résultats par la Direction régionale des Finances Publiques, certifié conforme à sa comptabilité administrative par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

A Dijon, le 13 avril 2021

Le Président,

Signature numérique de Jean-Patrick MASSON  
Date : 2021.04.13 14:04:01 +02'00'

Jean-Patrick MASSON

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE  
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

13 AVR. 2021



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.

02500 - SYNDICAT BASSIN OUCHE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	978 321,20	522 010,46	1 500 331,66
Titres de recettes émis (b)	90 034,82	381 464,62	471 499,44
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	90 034,82	381 464,62	471 499,44
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	977 235,00	522 010,46	1 499 245,46
Mandats émis (f)	147 494,51	371 190,63	518 685,14
Annulations de mandats (g)		170,83	170,83
Dépenses nettes (h = f - g)	147 494,51	371 019,80	518 514,31
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		10 444,82	
(h - d) Déficit	57 459,69		47 014,87

021013

TRES. DIJON MUNICIPALE



Etat II-2  
Exercice 2020

## 02500 - SYNDMC BASSIN OUCHE

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	203 545,64		-57 459,69		146 085,95
Fonctionnement	125 511,46		10 444,82		135 956,28
TOTAL I	329 057,10		-47 014,87		282 042,23
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	329 057,10		-47 014,87		282 042,23